



4CPS

GUIDE DES MOBILITÉS

LES OFFRES DISPONIBLES
SUR LE TERRITOIRE

> Octobre 2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE & DU PAYS DE SILLÉ

📍 Pôle intercommunal - 4 rue de Gaucher - 72240 Conlie

☎ 02 43 52 11 67 ✉ contact@4cps.fr 🌐 www.4cps.fr

Édito

Chères habitantes, chers habitants de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé,

Nous avons le plaisir de vous présenter le premier guide des mobilités de notre Communauté de communes 4CPS. Ce document pratique va vous permettre d'utiliser plus facilement l'ensemble de l'offre de transports collectifs, de mobilités douces et partagées accessibles sur le territoire.

Vous y trouverez diverses aides, services et initiatives dont vous pouvez aujourd'hui bénéficier dans vos déplacements, professionnels ou de loisirs. Avec ce guide, qui sera régulièrement complété et mis à jour, notre ambition est d'améliorer votre cadre de vie, de contribuer à votre bien-être, tout en agissant pour valoriser notre territoire.

La mobilité est au cœur de notre projet communautaire, dont le maître-mot est "Attractivité". Dans ce cadre, nous travaillons en étroite coopération avec :

- > **la Région des Pays de la Loire, collectivité territoriale compétente en matière de mobilité ;**
- > **le Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe, auquel nous adhérons et qui est Autorité Organisatrice de la Mobilité ;**
- > **la SNCF, partenaire privilégié avec lequel nous entretenons un dialogue productif.**

Alors que nous bénéficierons prochainement de la halte ferroviaire "Hôpital-Université", notre priorité est de consolider l'existence des 5 gares du territoire en travaillant au potentiel aménagement d'un retournement à Sillé-le-Guillaume. Celui-ci pourrait permettre la mise en place d'une offre de services omnibus desservant plus largement toutes les gares de la 4CPS.

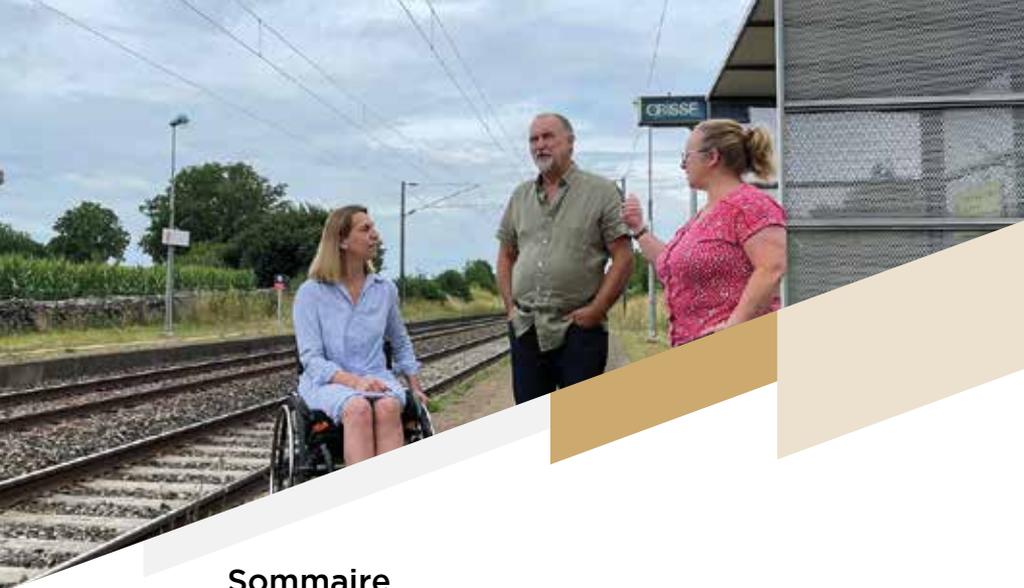
Nous voulons aussi privilégier les solutions de mobilité douces et partagées (vélo, auto-partage...), pour répondre à vos besoins, à vos attentes et, ensemble, être moteur de la transition énergétique. Collectivement confrontés à la hausse du coût des matières premières, nous devons, plus que jamais, privilégier et développer les solutions alternatives et respectueuses de l'environnement.

Merci à tous les agents et élus communautaires qui ont participé à l'édition de ce guide et à Camille Maillot, étudiante en géographie qui a effectué ce travail de recensement et de synthèse.

Valérie Radou, Présidente de la 4CPS,

Patrice Guyomard, vice-Président de la 4CPS en charge des mobilités et référent de la 4CPS au sein du Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe,

Sonia Moinet, vice-Présidente de la 4CPS en charge de l'action sociale et du partenariat avec la MSA qui assure le financement du guide.



Sommaire

04 | LES AIDES

07 | L'AGENCE ALEOP

08 | L'OFFRE FERROVIAIRE

14 | L'OFFRE ROUTIÈRE

18 | LE TRANSPORT PMR

20 | LE TRANSPORT AUTOUR DE SILLÉ

22 | LES INITIATIVES SOLIDAIRES

26 | LE COVOITURAGE ET LES TAXIS

27 | APPLICATIONS ET SERVICES

Nos partenaires



Les aides mises votre disposition

Prime à la conversion

- > L'Etat a également mis en place une prime à la conversion. Toute personne qui possède un véhicule ancien (voiture ou camionnette dont le **moteur essence est antérieur à 2006** ou dont le **moteur diesel est antérieur à 2011**) depuis plus d'un an et l'envoi à la casse, peut bénéficier d'une aide à l'acquisition d'un vélo. Cette aide, plafonnée à **40% du montant de l'achat** et ne peut dépasser 1 500 à 3 000 euros en fonction des conditions de revenu du demandeur.

PLUS D'INFORMATION 

www.vu.fr/service-public

Aide scolaire

- > Si vous êtes scolarisé en Pays de la Loire et que vous utilisez les transports en commun pour aller en cours, vous pouvez bénéficier d'un **abonnement illimité qui coûte 110 € par an** (quel que soit votre trajet, en train ou en car). Pour bénéficier de cet abonnement, il faut s'inscrire en ligne entre début juin et fin juillet.
- > La **gratuité** de l'abonnement est applicable **dès le 3^{ème} enfant** transporté sur le réseau Aléop.

PLUS D'INFORMATION 

www.vu.fr/info-jeunes



La prime de transport en commun

- > Si vous êtes salarié et que vous utilisez le réseau de transport ALEOP, SNCF ou SETRAM pour vous rendre sur votre lieu de travail, vous pouvez vous faire rembourser à hauteur de 50% du prix de votre abonnement par votre employeur.

PLUS D'INFORMATION 
www.vu.fr/service-public

Une aide de la Région pour pratiquer le covoiturage

- > La Région des Pays de la Loire souhaite encourager ses habitants à pratiquer le covoiturage. Dans cet objectif elle participe (*sous certaines conditions*) aux frais de vos trajets domicile/travail (*que vous soyez conducteur ou passager*) via les applications gratuites suivantes :



- > Pour en bénéficier aucune démarche spécifique n'est nécessaire. Il vous suffit simplement d'utiliser les plateformes de covoiturage affichées ci-dessus et la subvention ALEOP sera directement versée au conducteur, réduisant ainsi le coût pour le passager.

PLUS D'INFORMATION 
www.vu.fr/aleop-pdl



⁽¹⁾ Applications uniquement disponibles sur téléphone.

Une aide vélo pour tous

- > Depuis le 15 août l'Etat accorde un « **bonus vélo** » pour l'**acquisition d'un vélo** (traditionnel, électrique, pliant, etc.) aux personnes physiques ou morales. Cette aide est subordonnée à des conditions de revenu pour les personnes physiques. Elle est **plafonnée à 40%** du prix d'achat du vélo et ne pas dépasser un certain montant (2 000 euros max), qui varie en fonction du type de vélo.

PLUS D'INFORMATION 

www.vu.fr/service-public



Une aide vélo pour les abonnés Aleop

- > La région des pays de la Loire a mis en place une aide régionale à l'achat de vélos. Elle a pour but d'**encourager le développement des modes doux en intermodalité avec le train** en facilitant l'achat d'un vélo pliant ou à assistance électrique.
- > Pour le vélo pliant : Elle s'élève à 50% du prix d'achat TTC du vélo pliant neuf (*plafonnée à 200 €*).
- > Pour le Vélo à assistance électrique : Elle s'élève à 50% du prix d'achat TTC du VAE (*plafonnée à 100 €*).

PLUS D'INFORMATION 

www.vu.fr/aleop-velos



ALEOP, le réseau de transport en commun la région Pays la Loire

- > La région des Pays de la Loire est en charge de l'**organisation du transport au niveau régional depuis 2015** (Trains, Cars et Transports à la demande).
- > Afin d'harmoniser les différents réseaux de transport départementaux, la Région a décidé de créer la **marque ALEOP** qui dispose aujourd'hui d'une offre assez large en matière de transports publics.



AGENCE ALEOP

📍 16 boulevard Robert Jarry
72000 Le Mans

☎ 02 43 39 90 72

🌐 aleop.paysdelaloire.fr

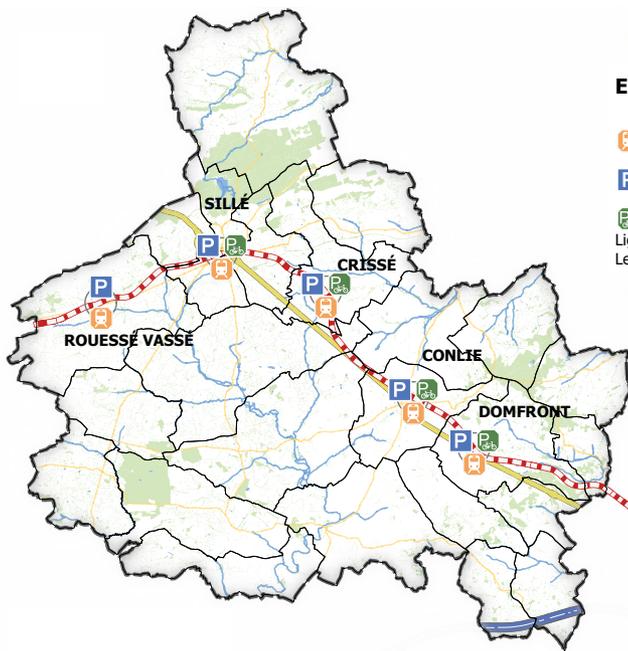


📅 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Le samedi 8h30-12h30



L'offre ferroviaire

La 4CPS dispose de **5 gares** sur son territoire réparties dans les communes de Domfront-en-Champagne, Conlie, Crissé, Sillé-le-Guillaume et Rouessé-Vassé.



Equipements

-  Gare SNCF
 -  Parking à proximité de la gare
 -  Stationnements vélos à proximité de la gare
- Ligne 22 du réseau Train-TER ALEOP
Le Mans - Laval

Prendre mon train

- > Vous trouverez dans les gares de Domfront-en-Champagne, Crissé Conlie et Sillé-le-Guillaume un espace pour vous abriter.



Horaires⁽¹⁾

Gare	Direction Le Mans		Direction Laval		Nb de passage
	Premier train	Dernier train	Premier train	Dernier train	
Rouessé	≈ 6h30	≈ 19h40	≈ 12h50	≈ 19h50	7
Sillé	≈ 6h35	≈ 20h15	≈ 6h45	≈ 20h45	26
Crissé	≈ 6h40	≈ 19h52	≈ 12h40	≈ 19h40	7
Conlie	≈ 6h45	≈ 19h55	≈ 7h00	≈ 20h35	19
Domfront	≈ 6h50	≈ 20h00	≈ 12h30	≈ 19h30	10



Sur le site, choisissez la ligne 22 et votre gare de départ.

⁽¹⁾ A partir des horaires du 26 septembre au 20 novembre 2022, du lundi au vendredi. Le week-end et pendant les vacances il y a moins de trains, les horaires des premiers et derniers passages restent identiques pour Conlie et Sillé-le-Guillaume.

Acheter mon billet

- > En gare de Sillé-le-Guillaume : Distributeur de billets régionaux.
- > Achat de billet à l'unité et certains abonnements :

Au Bar Presse à Sillé

📍 20 place de la République
72140 Sillé-le-Guillaume
☎️ 02 43 20 10 08

Au Tabac le Quotidien à Conlie

📍 4 Grande rue
72240 Conlie
☎️ 09 64 04 07 01

ACHETER EN LIGNE

www.vu.fr/ter-billet

snctconnect

DISPONIBLE SUR
Google Play

Disponible sur
App Store

Tarifs

(Prix moyen du billet en vigueur en mars 2022)

- > **Conlie - Le Mans**
2^{de} classe dès **5,60€**
1^{ère} classe dès **8,40€**
- > **Sillé - Le Mans**
2^{de} classe dès **8 €**
1^{ère} classe dès **12 €**



Mes abonnements

CARTES DE RÉDUCTION ET ABONNEMENTS RÉGIONAUX TER

- > **Abonnement Tutti Illimité (- 26 ou + 26 ans) :**
Mensuel ou Hebdomadaire,
- > **La Carte Mezzo - 26 ans :** accessible à 20€ pour les jeunes et 30€ pour les + 26ans.
-50% de réduction sur les billets, 7j/7. sur tout le réseau Aléop en TER (trains et cars TER, autocars régionaux et Intercités sans réservation obligatoire),
- > **La carte Mobi (pour les demandeurs d'emploi et aux demandeurs d'asile.) :**
carte gratuite et nominative, valable 1 an, et -75% sur vos billets en 2^{de} classe (TER).





Une offre vélo dans 4 gares...

- > Le territoire intercommunal compte plusieurs gares équipées d'un abri pour le stationnement des vélos.



Conlie



Crissé



Domfront



Sillé

PLUS D'INFORMATION

www.vu.fr/ter-velo

... et à bord

Dans notre région il est possible d'emporter notre vélo dans le TER, à condition de respecter certaines règles, pour le confort de tous les voyageurs.

Comment voyager avec votre vélo ?

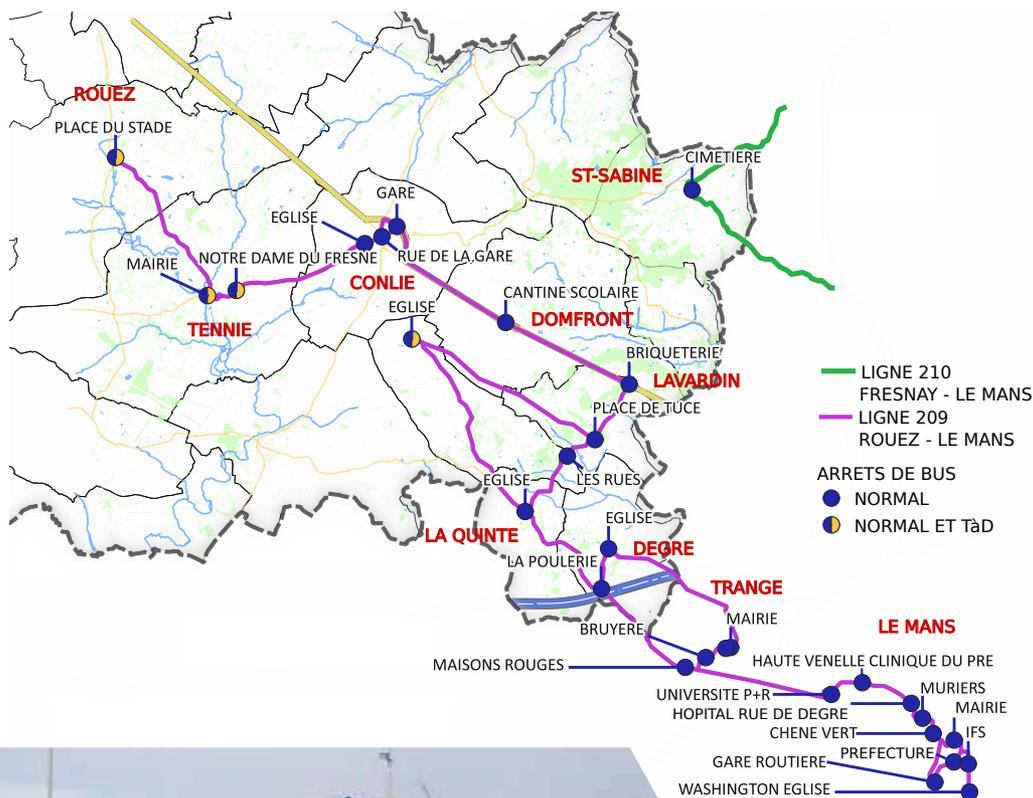
- > La SNCF vous autorise à bord de la majorité de ses TER à **voyager gratuitement avec votre vélo**, quel que soit le train emprunté et dans la limite des places disponibles. Votre vélo voyage suspendu ou placé dans un espace prévu à cet effet. Ces emplacements sont accessibles dans la limite des places disponibles et ne peuvent être réservés.

Quelles conditions pour voyager ?

- > Voyager avec votre vélo non démonté et **rangé dans les espaces dédiés** à bord des trains,
- > Peu encombrant, le vélo pliant est accepté (au format plié et à condition de mesurer au maximum 130 x 90 cm une fois plié) dans tous les TER, y compris aux heures de pointe,
- > Voyager avec vélo démonté à condition d'être transporté dans une housse prévue à cet effet et que la housse mesure au maximum 130 x 90cm.

L'offre routière

La 4CPS est desservie par deux lignes régulières de car du réseau routier interurbain ALEOP.



Les arrêts

Les arrêts ALEOP sont **matérialisés sous la forme d'un panneau**. Ils sont également consultables pour les deux lignes sur le site de la Région.

PLUS D'INFORMATION

www.destineo.fr



Une fois la ligne sélectionnée, il est possible de cliquer sur un arrêt pour obtenir son nom, sa position ainsi qu'un repérage google maps.

Les horaires

Les horaires des deux lignes sont disponibles en ligne sur le site ALEOP et **sont renouvelés chaque année** en période d'été et d'hiver.

- > Les deux lignes ne fonctionnent pas les dimanches et jours fériés.
- > La ligne 210 ne fonctionne pas durant les vacances scolaires.

PLUS D'INFORMATION

www.vu.fr/aleop-horaires



Où me procurer un titre de transport ?

- > A bord du véhicule,
- > sur l'application WOP M-Ticket *(disponible sur Android et Apple Store)*
- > A l'agence ALEOP.

BOUTIQUE EN LIGNE

www.vu.fr/aleop-boutique

Les dessertes des lignes régulières

> Ligne 209

Direction	Premier car	Dernier car	Nb de passage par jour (en période scolaire)
Rouez - Le Mans	≈ 6h20	≈ 13h00	≈ 3
Le Mans - Rouez	≈ 12h30	≈ 18h30	5

> Ligne 210

Direction	Premier car	Dernier car	Nb de passage par jour (en période scolaire)
Ste Sabine - Le Mans	≈ 6h55	≈ 17h42	3
Le Mans - Ste Sabine	≈ 8h30	≈ 19h06	5

En complément de la ligne 209 : Un service à la demande

> Pour les communes de **Tennie**, **Cures** et **Rouez**, certains arrêts⁽¹⁾ sont disponibles au Transport A la Demande : lorsque la ligne régulière ne s'arrête pas à votre arrêt vous avez la **possibilité de réserver** pour qu'un véhicule passe vous prendre à votre arrêt et vous dépose sur la ligne régulière.

Communes	Arrêts
Cures	Église
Tennie	Notre dame du Fresne Mairie
Rouez	Place du stade

02 43 39 90 72 Centrale de réservation

⁽¹⁾ A partir des horaires ALEOP en date du 7/03/2022, voir le nom des arrêts sur la carte p 14



Tarifs moyens

(en vigueur au mois de mars 2022)

Titres occasionnels :

- > Ticket unitaire : 2,20€
- > Ticket groupe (à partir de 10 personnes) : 1,50€ pers.

Abonnements

Au choix après l'achat de la carte sans contact (3€) :

- > Tout public : Abonnement
10 voyages = 17,60€ /
30j = 50€ / 365j = 400€,
- > Scolaire (non
subventionné) : 30j = 25€
/ 365j = 200€,
- > Demandeurs d'emploi :
Pass semestriel 3€.
- > Gratuit pour les
bénéficiaires du RSA
(Pour y souscrire,
adressez-vous à votre
organisme d'aide sociale
qui fera les démarches
nécessaires).





Un service de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite

Un dispositif particulier a été mis en place par le service ALEOP pour vous permettre de vous déplacer plus facilement.

- > Ce service vous permet d'effectuer des **déplacements en porte à porte** entre votre lieu de résidence et les communes sur lesquelles opèrent les lignes régulières ALEOP, **sous réserve que vous présentiez une incapacité de 80% ou plus et que vous ne puissiez pas utiliser les transports publics existants.**
- > Ce service est réservé aux **déplacements de «loisirs»**, occasionnels ou quotidiens (aller faire ses courses, se rendre à une base de loisir...) mais ne fonctionne pas pour les déplacements "professionnels" et les visites médicales.

Quand ?

Du lundi au Samedi (sauf jours fériés) de 9h00 à 17h30 **sur réservation.**

Comment ?

Pour bénéficier du service, une **inscription obligatoire** est à réaliser au préalable auprès de la centrale.

Vous devez ensuite **réserver votre voyage** auprès de la centrale en précisant le lieu, le motif et l'horaire de départ souhaité.

0 805 800 160

Service & appel
gratuits

Possibilité de réserver

Possibilité de réserver tous les jours du lundi au vendredi et le samedi matin à partir de 8h30 :

- > Au plus tôt le 1^{er} du mois d'avant la date de déplacement,
- > Au plus tard jusqu'à midi la veille du déplacement.

Attention le service étant très sollicité, il est conseillé de réserver un mois à l'avance.

Tarifs :

- > Ticket unitaire : 2,20 €,
- > Pass 10 voyages : 17,60 €,

Possibilité d'acheter ces titres auprès du conducteur.



Service géré par l'Agence ALEOP

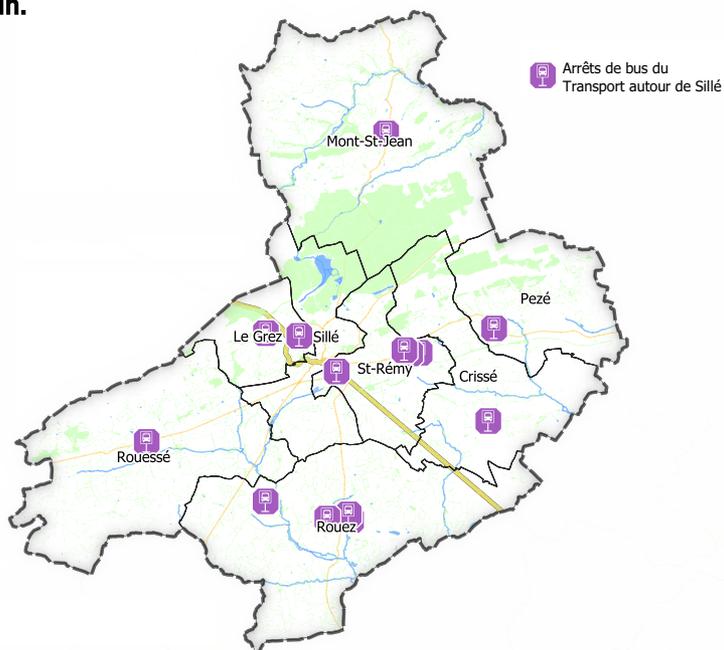
✉ tpmr-aleop72@transdev.com

ℹ Pour plus d'information (voir p.6)



Le transport autour de Sillé-le-Guillaume

En complément des lignes régulières de transports en commun présentes dans 9 communes du territoire, la région propose une offre de transport à la demande zonal du réseau ALEOP disponible dans 6 communes, pour rejoindre la commune de Sillé-le-Guillaume en 15 à 20 minutes, le mercredi matin.



Transport Intra Sillé-le-Guillaume

Commune	Lieu
Crissé	Église
Le Grez	Église
Le Grez	Camping les tournesols
St - Rémy	Église
St - Rémy	Épinettes
St - Rémy	Supermarché
Mont-St-Jean	Église
Rouez	Place du haras
Rouez	Place du Stade
Rouessé	Église
Pezé	Église

En plus des arrêts dans ces 6 communes, plusieurs arrêts sont proposés au sein de la commune de Sillé-le-Guillaume : Gare, La Chapelle de l'Épau, Panorama (rue de Normandie), Place St-Étienne, Château, Gendarmerie et Charpenterie.

Comment ça fonctionne ?

Vous devez **appeler la centrale de mobilité** pour réserver (*les créneaux horaires sont déjà établis et diffèrent selon la commune*). **Après réservation**, un véhicule passe vous chercher au point d'arrêt de transport à la demande le plus proche de chez vous.

Comment ?

Il faut **s'inscrire** (adhésion gratuite) et **réserver** au **02 43 39 90 72**

Point de vente

Ticket unitaire à bord du véhicule

Tarifs

- > 1 € l'aller,
- > 2 € l'aller-retour,
- > Gratuit pour les moins de 6 ans.

Horaires

Les **mercredis matins** toute l'année (*même pendant les vacances scolaires*).

Direction	premier passage	dernier passage	Nb de passage
Vers Sillé	8h45 - 9h15	9h00 - 9h45	2
Depuis Sillé	10h40 - 11h30	11h00 - 12h00	2



Les horaires de départ et de retour pour chaque commune sont disponibles sur le site d'ALEOP.



Les initiatives solidaires sur le territoire



L'association **RESO'AP** (Réseau Social d'Aides à la Personne) a été fondée par la MSA et génération mouvement pour venir apporter une aide aux personnes d'un territoire afin de maintenir une autonomie par la mobilité.

Avec l'aide de chauffeurs bénévoles, l'association RESOAP vous assure un vrai accompagnement hors de votre domicile.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes en difficulté de mobilité ou isolées socialement et géographiquement (personnes âgées, handicapées...) résidant dans l'un des secteurs couverts par le dispositif et ne pouvant utiliser les systèmes de transport existants.

Pour quoi faire ?

- > aller faire les courses,
- > aller chez le docteur,
- > se rendre à un entretien d'embauche,
- > rendre visite à des parents, etc.

Pour bénéficier des services de l'association, **l'adhésion est obligatoire.** En contrepartie, une cotisation annuelle de 5 € sera demandée.



Quels coûts ?

Un forfait vous sera facturé en fonction de la distance parcourue,

Tarifs : de 6€ pour moins de 10 km à 64€ de 96 à 103km.



Comment fonctionne le service ?

Vous devez contacter l'association au moins **48h avant la date de déplacement souhaitée** (*attention, pour un déplacement du lundi, vous devez contacter le service au plus tard le jeudi précédant*).

L'association contacte ensuite les bénévoles les plus proches de votre domicile. Une fois le bénévole trouvé, l'association vous recontacte avec le nom du bénévole qui se chargera de vous accompagner.

Le jour de l'accompagnement, le bénévole viendra vous chercher à votre domicile et vous y ramènera ensuite. Après la prise en charge, vous recevrez une facture. Il n'y a pas d'échange d'argent entre les bénéficiaires et les usagers.

Attention : Les demandes d'accompagnement sont soumises à la disponibilité des bénévoles.



RESO'AP

📍 30 rue Paul Ligneul

72000 Le Mans

☎ 02 43 39 44 49

✉ contact@resoap.fr





Carbur'Pera est une association reconnue d'intérêt général qui vient en aide et accompagne les personnes rencontrant des **difficultés de mobilité** pour trouver des solutions dans le but de **favoriser leur accès à l'emploi**.

L'association se divise en **4 grandes activités**, accessibles à des publics différents, avec toujours pour objectif d'aider à l'**insertion professionnelle** mais aussi de sensibiliser aux questions de la mobilité.

Un pôle mobilité

Un accompagnement mobilité est directement accessible sur le territoire grâce à la permanence à l'Espace AFAJES (centre social) et la plateforme Mobilité.

- > **La Plateforme Mobilité :**
Sur prescription, vous pouvez bénéficier lors d'un premier rendez-vous d'un diagnostic sur votre mobilité, suivi d'un accompagnement.
- > **Accessible à qui ?**
Demandeurs d'emploi, Jeunes Mission Locale, Bénéficiaires du RSA, Intérimaire

D'autres aides et accompagnements sont proposés par Carbur'Pera mais pour en bénéficier il est nécessaire de se déplacer au centre de l'association situé au Mans.

- > **Un Bilan Mobilité (Pôle emploi) :**
Accompagnement à la mobilité.
- > **Un Bilan Atout Permis FASTT :**
Bilan et possibilité d'aide financière pour les intérimaires

Formation & Apprentissage éducation routière

- Apprentissage sur piste : vélo et scooter
- Permis AM 2 roues et quadricycles,
- Préparation à l'ASR,
- Actions de sécurité Routière,
- > **Accessible à qui ?**
Demandeurs d'emploi, Jeunes Mission Locale, Bénéficiaires du RSA, Intérimaire



Garage et location solidaire

Accessible à **toute personne rencontrant un frein à l'insertion professionnelle** à condition d'être orienté (Pôle emploi, Mission locale, Conseil départemental, Intérim).

> **La location :**

Location de vélos, vélos électriques, cyclomoteurs, scooters, voitures.
Tarifs et durée : Tarif solidaire (1€ à 9€ en fonction du public).
Maximum 3 mois

> **Le garage :**

Vente de voitures d'occasion et réparation de voitures et scooters.
Tarifs : sur devis, accessible sous condition de ressources.



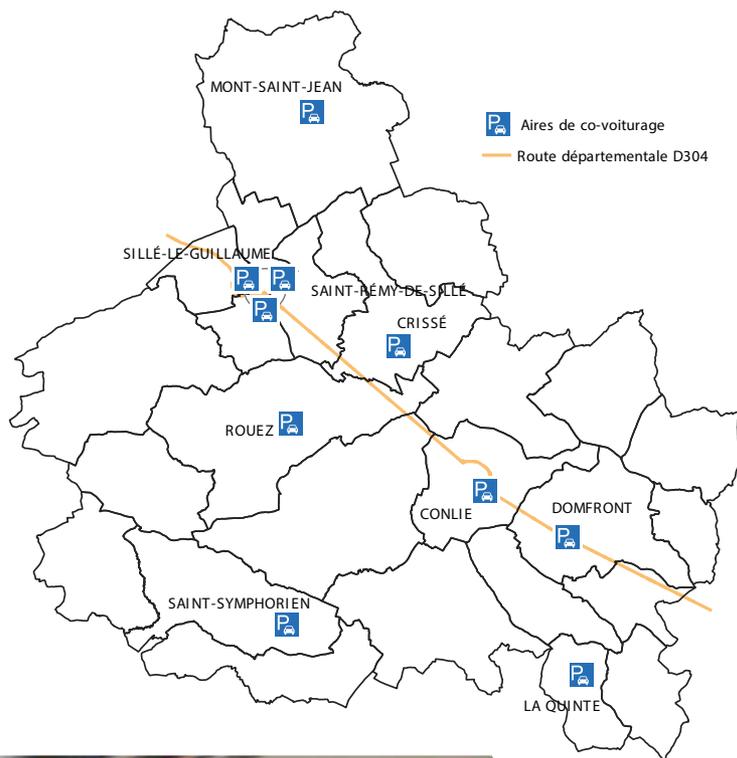
CARBUR'PERA

📍 366 avenue Georges Durand
72100 Le Mans
☎ 02 43 72 85 71
✉ carburpera@gmail.com



Le covoiturage

10 aires de covoiturage sont répertoriées et accessibles sur notre territoire.



Plateformes vous permettant un accès facile au covoiturage



⁽¹⁾ voir 5 pour l'aide au covoiturage,
⁽²⁾ uniquement sur internet.

Les taxis



📍 **CONLIE**
Taxi Roger
☎ 06 85 34 17 78

📍 **MONT-SAINT-JEAN**
Taxi du Maine
☎ 06 80 44 48 30

📍 **SILLÉ-LE-GUILLAUME**
Goupil Taxi
☎ 06 84 14 95 61

📍 **TENNIE**
Allo Taxi Tennie
☎ 09 74 56 89 13

Tarifs moyens la semaine de 7h à 19h :

- > Sillé - Le Mans : environ 70€
- > Conlie - Le Mans : environ : 50 €

Applications et services pour faciliter la mobilité

- > **DESTINEO** : Ce site vous permet de planifier n'importe quel déplacement au sein de la Région des Pays de la Loire en calculant pour vous le meilleur itinéraire possible en transports collectifs. Disponible sur le Web ou en application mobile.
- > **SETRAM** : La Setram est le réseau de transports collectifs de l'agglomération du Mans. Vous retrouverez sur le site internet et sur l'application mobile toutes les informations utiles pour vous déplacer sur le territoire de la communauté urbaine du Mans (*Calculs d'itinéraires, horaires des lignes, Titres de transport, Abonnements, Tarifs etc*).



Des services de proximité

Les CyberCentres de la 4CPS ☎ 07 56 00 79 43

- > Besoin d'aide pour réaliser vos démarches ? (*dossier d'adhésion, souscrire à un abonnement, savoir comment acheter un billet en ligne ?, etc.*)

Espace AFAJES (Centre Social) ☎ 02 43 52 11 50

- > Si vous rencontrez des difficultés pour adhérer à l'association Résop'Ap vous avez la possibilité de vous faire aider à l'inscription auprès du centre social, un des partenaires de l'association.

La 4CPS sur les réseaux sociaux

La 4CPS a fait le choix d'intégrer les réseaux sociaux avec des informations adaptées pour que chacun puisse se connecter et échanger avec la Communauté de communes selon ses centres d'intérêt.



Plus d'informations : www.4cps.fr

